



PAR COURRIEL : [REDACTED]

Québec, le 15 juillet 2025



**Objet :** Demande d'accès à l'information  
Dossier 447 954

Madame [REDACTED],

Par la présente, nous donnons suite à votre requête reçue le 8 juillet 2025 par laquelle vous formulez une demande conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ — Chapitre A-2.1), ci-après « *Loi sur l'accès* ».

Comme souhaité, nous vous transférons copie des documents demandés concernant le dossier cité en objet. Dans les fichiers qui vous sont transmis, vous constaterez que certaines informations ont été caviardées en vertu des articles 53 et 54 de la *Loi sur l'accès*. Ces articles ne nous permettent pas de partager des renseignements personnels, lesquels sont confidentiels au sens de cette loi.

En terminant, selon les articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès*, nous vous signalons que vous pouvez réclamer la révision de cette conclusion auprès de la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours de la présente décision. Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Recevez, Madame, nos salutations distinguées.




Manon Côté  
Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels

**Québec**

200, chemin Sainte-Foy, 2<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4X6  
**Téléphone : 418 643-3314** (local)  
1 800 667-5294 (extérieur)  
Télécopieur : 418 521-2221  
[www.cptaq.gouv.qc.ca](http://www.cptaq.gouv.qc.ca)

**Longueuil**

1010, rue de Sérigny, suite 700 -7<sup>e</sup> étage  
Longueuil (Québec) J4K 5G7  
**Téléphone : 450 442-7100** (local)  
1 800 361-2090 (extérieur)  
Télécopieur : 418 521-2221  
[www.cptaq.gouv.qc.ca](http://www.cptaq.gouv.qc.ca)

**NOTE:** Avant de remplir ce document, veuillez consulter le guide.  
Le pictogramme  renvoie à la partie « lexique » du guide.  
Si vous manquez d'espace pour écrire, veuillez utiliser  
l'emplacement disponible dans l'annexe 2.

Remi

Réservé à la Commission

65 NOV 2024

CPIAQ

## PARTIE À REMPLIR PAR LE DEMANDEUR

### 1. IDENTIFICATION

DEMANDEUR

Cochez si plus d'une personne et remplissez l'annexe 1

Nom et prénom en lettres moulées  
Rhéaume Martin

Téléphone (résidence)

Nom de la personne morale  Municipalité  MRC  Société/Corporation  Ministère  Organisme public

Téléphone (cellulaire/autre)

N°, rue, appartement, boîte postale (siège social)

Téléphone (travail)

Poste

Ville, village ou municipalité

Province

Code postal

Télécopieur

Courriel en lettres moulées (Obligatoire) \* Assurez-vous qu'il n'y ait pas d'erreur de saisie dans votre adresse courriel.

Je n'ai pas d'adresse courriel

Je suis propriétaire du ou des lot(s) suivant(s) visé(s) par la demande

Lot 1 831 179

Cadastre Vaudreuil

Lot

Cadastre

PROPRIÉTAIRE

MANDATAIRE 

Cochez si plus d'une personne et remplissez l'annexe 1

Nom et prénom en lettres moulées

Rhéaume Martin

Téléphone (résidence)

Nom de la personne morale  Municipalité  MRC  Société/Corporation  Ministère  Organisme public

Téléphone (cellulaire/autre)

N°, rue, appartement, boîte postale (siège social)

Téléphone (travail)

Poste

Ville, village ou municipalité

Province

Code postal

Télécopieur

Courriel en lettres moulées (Obligatoire) \* Assurez-vous qu'il n'y ait pas d'erreur de saisie dans votre adresse courriel.

Je n'ai pas d'adresse courriel

Je suis propriétaire du ou des lot(s) suivant(s) visé(s) par la demande

Lot 1 831 179

Cadastre Vaudreuil

Lot

Cadastre

## 2. DESCRIPTION DU PROJET

### 2.1 DÉCRIEZ BRIÈVEMENT LA NATURE DU PROJET FAISANT L'OBJET DE VOTRE DEMANDE

Construction d'une résidence principale unifamiliale et ses dépendances.

### 2.2 PRÉCISEZ TOUTES LES AUTORISATIONS NÉCESSAIRES POUR LA RÉALISATION DE VOTRE PROJET

- Aliénation/Lotissement  Coupe d'érables dans une érablière  Utilisation d'un lot à une fin autre que l'agriculture (voir section 3.4)  
 Enlèvement de sol arable  Inclusion

### 2.3 COMPLÉTEZ LA OU LES SECTION(S) CORRESPONDANT À VOTRE SITUATION sinon passez au point 3

- Aliénation d'un lot ou d'un ensemble de lots (morcellement d'un lot ou d'un ensemble de lots, vente, achat, échange ou don d'un terrain), sauf dans les cas d'agrandissement d'une superficie actuellement utilisée à une fin autre que l'agriculture ..... Section A  
 Utilisation à une fin autre que l'agriculture  
 Exploitation de ressources, remblais et enlèvement de sol arable ..... Section B, partie 1  
 Entreposage de matières résiduelles fertilisantes (MRF) ..... Section B, partie 2  
 Puits commerciaux et municipaux ..... Section B, partie 3  
 Coupe d'érables dans une érablière ..... Section C

## 3. DESCRIPTION DES LOTS

### 3.1 IDENTIFICATION DU (DES) LOT(S) VISÉ(S) PAR LA DEMANDE

Lot	Rang	Cadastre	Superficie (ha)	Municipalité
1 831 179		Vaudreuil	0.085 ha	Vaudreuil-Dorion

Superficie visée par la demande 0.085 hectare(s)

Superficie totale de la propriété 0.085 hectare(s)

### 3.2 UTILISATION ACTUELLE DU (DES) LOT(S) VISÉ(S) PAR LA DEMANDE (agricole ou autre qu'agricole)

<input type="checkbox"/> Utilisation agricole	Superficie	<input checked="" type="checkbox"/> Utilisation autre qu'agricole (Veuillez spécifier)	Superficie
Culture/Friche	_____ hectare(s)	Terrain gazonné + cabanon, terrain clôturé	0.085 hectare(s)
Boisé sans érables	_____ hectare(s)	_____	_____ hectare(s)
Boisé avec érables	_____ hectare(s)	_____	_____ hectare(s)
<b>Superficie totale</b>	_____ hectare(s)	<b>Superficie totale</b>	_____ hectare(s)

Si les lots visés comportent des bâtiments ou ouvrages, veuillez remplir le tableau 3.3.

### 3.3 DESCRIPTION DES BÂTIMENTS ET OUVRAGES EXISTANTS SUR LE (LES) LOT(S) VISÉ(S) PAR LA DEMANDE

Lot/Rang	Bâtiments/Ouvrages existants	Date de construction	Utilisation actuelle	Date de début de l'utilisation actuelle
1 831 179	Cabanon	inconnu	Vacant ou entreposage de biens divers	Inconnu

### 3.4 IDENTIFICATION D'ESPACES APPROPRIÉS DISPONIBLES HORS DE LA ZONE AGRICOLE DANS LE CAS D'UNE NOUVELLE UTILISATION À DES FINS AUTRES QUE L'AGRICULTURE ■

(Obligatoire dans le cas d'une nouvelle utilisation à des fins autres que l'agriculture)

Bien qu'il doit avoir des terrains vacants disponibles pour la construction d'une résidence principale à l'intérieur du périmètre d'urbanisation, ce lot constitue le dernier terrain d'un développement résidentiel.

**MISE EN GARDE :** L'ouverture du dossier sera effectuée sur réception de la documentation complète. Un dossier incomplet, parce que certains documents et renseignements ont été omis, sera retourné à l'expéditeur. Veuillez noter qu'en vertu de l'alinéa 3 de l'article 15 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, les documents déposés au dossier peuvent être obtenus par toute personne qui en fait la demande. Toutefois, les documents renfermant un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique ou technique peuvent être obtenus exclusivement par les personnes identifiées aux paragraphes 1 à 7.

## 4. ATTESTATION

J'atteste que les renseignements fournis au présent formulaire ainsi que les documents annexés sont véridiques.

Nom et prénom en lettres moulées

Rhéaume Martin

Demandeur

Propriétaire

Mandataire

Signer à

Date

2024/06/04

(année/mois/jour)

**UTILISER LA FONCTION « IMPRIMER EN PDF »  
ET TRANSMETTRE À LA MUNICIPALITÉ**

Imprimer en PDF

## PARTIE À REMPLIR PAR LA MUNICIPALITÉ

Nom du demandeur: Rhéaume Martin

### 5. CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

- a) Le règlement de zonage de la municipalité est-il en concordance avec le schéma d'aménagement et de développement en vigueur de la MRC ?  Oui  Non
- b) Le projet est-il conforme au règlement de zonage et, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire ?  Oui  Non  
Si non, existe-t-il un projet de règlement adopté visant à rendre le projet conforme au règlement de zonage ?  Oui  Non  
Si oui, ce projet de règlement adopté fait-il l'objet d'un avis de la MRC ou de la communauté métropolitaine indiquant que la modification envisagée serait conforme au schéma d'aménagement ou, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire ?  Oui  Non  
Si oui, annexe une copie du projet de règlement adopté et l'avis de conformité de la MRC ou de la communauté métropolitaine. À défaut de fournir ces deux documents, une demande non conforme à la réglementation municipale sera irrecevable.
- c) Dans le cas seulement où la demande vise à obtenir une autorisation pour une utilisation à une fin autre que l'agriculture, l'objet de la demande constitue-t-il un immeuble protégé qui génère des distances séparatrices relatives aux installations d'élevages ?  Oui  Non
- d) Dans le cas d'une nouvelle utilisation résidentielle ou d'un agrandissement d'une utilisation résidentielle en vertu de votre règlement de lotissement en vigueur :  
Indiquez la superficie minimale requise pour cette utilisation 853.6 mètre(s) carré(s)  
Indiquez le frontage minimal requis pour cette utilisation \_\_\_\_\_ mètre(s)
- e) L'emplacement visé est-il présentement desservi par :  
Un service d'aqueduc ?  Oui  Non Date d'adoption du règlement : 1972  
(année/mois/jour)  
Un service d'égout sanitaire ?  Oui  Non Date d'adoption du règlement : \_\_\_\_\_  
(année/mois/jour)

### 6. DESCRIPTION DU MILIEU ENVIRONNANT

#### 6.1 INVENTAIRE

Dans le cas d'une utilisation à une fin autre que l'agriculture, veuillez compléter l'inventaire de tous les bâtiments agricoles vacants ou non se situant dans un rayon de 500 mètres de l'emplacement visé par la présente demande d'autorisation. Si aucun bâtiment agricole n'est présent dans un tel rayon, veuillez indiquer la distance du bâtiment agricole le plus rapproché.

Type de bâtiment ou d'élevage	Unités animales	Distance de l'usage projeté (mètres)
Ancienne ferme	Démantelée	Lot adjacent 1834163
Grande culture	Vacant	Lot adjacent 3445128

## 6.2 DESCRIPTION DE L'UTILISATION ACTUELLE DU (DES) LOT(S) VOISIN(S)

Au nord de l'emplacement visé :

Rue Albert, résidentiel

Au sud de l'emplacement visé :

Résidentiel, ferme laitière abandonnée , entreposage de machinerie

À l'est de l'emplacement visé :

Résidentiel

À l'ouest de l'emplacement visé :

Grande culture

## 7. IDENTIFICATION DE L'OFFICIER MUNICIPAL

Inspecteur     Greffier     Secrétaire-trésorier     Autre : \_\_\_\_\_

Nom et prénom en lettres moulées

Khelef Kaoukab

Téléphone (travail)

4 5 0 4 5 5 3 3 7 1

Poste

2018

Ville, village ou municipalité

Ville de Vaudreuil-Dorion

Téléphone (cellulaire/autre)

Courriel en lettres moulées (Obligatoire) \* Assurez-vous qu'il n'y ait pas d'erreur de saisie dans votre adresse courriel.

KKhelef@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca

Je n'ai pas d'adresse courriel

Date

2024/06/04

Signature (Obligatoire)

(année/mois/jour)

## TRANSMISSION DU FORMULAIRE

### AVIS AUX MUNICIPALITÉS

Assurez-vous de signer à la section 7 avant d'imprimer et de transmettre.

Étape 1 : Imprimer en PDF

Étape 2 : Transmettre le formulaire par la poste à l'adresse suivante :

Commission de protection du territoire agricole du Québec  
200, chemin Sainte-Foy, 2<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4X6

Détachez, remplissez et envoyez une copie à la Commission sur réception du dossier.

Numéro de dossier à la municipalité : Vaudreuil-Dorion Date de réception de la demande : 2024/06/04  
2024-50031 (année/mois/jour)

## 8. ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU DOSSIER À LA MUNICIPALITÉ

DEMANDEUR

Cochez si plus d'une personne et remplissez l'annexe 1

Nom et prénom en lettres moulées  
Rhéaume Martin Téléphone (résidence) [REDACTED]

Nom de la personne morale  Municipalité  MRC  Société/Corporation  Ministère  Organisme public Téléphone (cellulaire/autre) [REDACTED]

N° rue, appartement, boîte postale (siège social) [REDACTED] Téléphone (travail) [REDACTED] Poste [REDACTED]

Ville, village ou municipalité [REDACTED] Province [REDACTED] Code postal [REDACTED] Télécopieur [REDACTED]

Courriel en lettres moulées (Obligatoire) \* Assurez-vous qu'il n'y ait pas d'erreur de saisie dans votre adresse courriel.  
[REDACTED]  Je n'ai pas d'adresse courriel

PROPRIÉTAIRE

MANDATAIRE

Cochez si plus d'une personne et remplissez l'annexe 1

Nom et prénom en lettres moulées  
Rhéaume Martin Téléphone (résidence) [REDACTED]

Nom de la personne morale  Municipalité  MRC  Société/Corporation  Ministère  Organisme public Téléphone (cellulaire/autre) [REDACTED]

N° rue, appartement, boîte postale (siège social) [REDACTED] Téléphone (travail) [REDACTED] Poste [REDACTED]

Ville, village ou municipalité [REDACTED] Province [REDACTED] Code postal [REDACTED] Télécopieur [REDACTED]

Courriel en lettres moulées (Obligatoire) \* Assurez-vous qu'il n'y ait pas d'erreur de saisie dans votre adresse courriel.  
[REDACTED]  Je n'ai pas d'adresse courriel

### 8.1 DESCRIPTION BRÈVE DU PROJET

Construction d'une résidence principale et des dépendances sur le lot numéron 1831179.

### 8.2 IDENTIFICATION DU (DES) LOT(S) VISÉ(S) PAR LA DEMANDE

Lot	Rang	Cadastre	Municipalité
1831179		Vaudreuil	Vaudreuil-Dorion

Superficie visée par la demande 0.0853 hectare(s)

Nom et prénom en lettres moulées

Khelef Koaukab

Fait à

Vaudreuil-Dorion

Date

2024/06/04

(année/mois/jour)

Signature (Obligatoire)

L'original de l'accusé de réception est transmis au demandeur et une copie conforme est remise à la Commission.

Imprimer en PDF

## SECTION A – ALIÉNATION D'UN LOT OU D'UN ENSEMBLE DE LOTS

(sauf dans les cas d'agrandissement d'une superficie actuellement utilisée à une fin autre que l'agriculture)

S'il y a plus d'un vendeur ou d'un acquéreur à la transaction ou dans le cas d'échanges, veuillez remplir la section A en deux exemplaires.

Veuillez remplir le tableau suivant afin d'établir les principales composantes de la propriété du vendeur.

### VENDEUR

Vente/Cession/Donation  Échange (Remplissez la section vendeur pour chacune des parties impliquées.)

Vend	1 <sup>er</sup> terrain	2 <sup>e</sup> terrain (si applicable)	
Lot(s) ou partie de lot(s)/Rang(s)			
Superficie totale à vendre (hectares)			
Superficie cultivée (hectares)			
Type de culture			
Superficie en friche (hectares)			
Superficie boisée (hectares)			
Nombre d'entailles potentielles de l'érablière			
Nombre d'entailles exploitées			
Principaux bâtiments agricoles			
Bâtiment(s) d'habitation	Année de construction	Année de construction	Année de construction
Inventaire des animaux			
Quota/Contingent de production	Indiquez la quantité		Indiquez la quantité

Conserve	Partie contiguë au terrain à vendre		
Lot(s) ou partie de lot(s)/Rang(s)			
Superficie totale à conserver (hectares)			
Superficie cultivée (hectares)			
Type de culture			
Superficie en friche (hectares)			
Superficie boisée (hectares)			
Nombre d'entailles potentielles de l'érablière			
Nombre d'entailles exploitées			
Principaux bâtiments agricoles			
Bâtiment(s) d'habitation	Année de construction	Année de construction	
Inventaire des animaux			
Quota/Contingent de production	Indiquez la quantité		



## SECTION B – UTILISATION À UNE FIN AUTRE QUE L'AGRICULTURE

### PARTIE 1 EXPLOITATION DE RESSOURCES, REMBLAIS ET ENLÈVEMENT DE SOL ARABLE

1- Quelle utilisation voulez-vous faire :

- Carrière                       Gravière  
 Sablière                         Remblai  
 Extraction d'argile         Enlèvement de sol arable

2- Est-ce qu'il y aura des utilisations connexes à l'exploitation demandée (exemple : concassage, bassin de lavage, recyclage de matériaux, etc.) ?

- Non  
 Oui, lesquelles :

3- Pour tous les nouveaux sites et les agrandissements, expliquez quelles sont les recherches réalisées pour trouver un site qui minimise les impacts sur l'agriculture :

4- Période pour laquelle l'utilisation est demandée :

- sablières/gravières/carrières/extraction d'argile/remblais \_\_\_\_ ans.  
 enlèvement de sol arable       1 an       2 ans

Indiquez le numéro de la décision antérieure s'il y a lieu :

**Pour toutes les demandes visant la poursuite de travaux ou l'agrandissement d'un site ayant déjà bénéficié d'une autorisation de la Commission, les documents contenant les renseignements additionnels suivants sont requis :**

- Les volumes de sol arable entassés (en mètres cube) avec la méthode de calcul.
- Les épaisseurs de sol arable remises en place sur les aires restaurées (en centimètres) avec le plan de sondage.
- Un rapport d'expertise produit par un agronome faisant état du respect des conditions de l'autorisation antérieure est requis s'il avait été prévu à la décision antérieure.

Le tableau suivant présente les pièces justificatives à produire à la Commission selon la nature de la demande.

	Sablère-gravière de plus de 4 hectares*	Sablère-gravière de 4 hectares et moins*	Remblais de plus de 2 hectares*	Remblais de 2 hectares et moins	Carrière	Enlèvement de sol arable
1 Plan de localisation	x	x	x	x	x	x
2 Plan topographique	x		x		x	x
3 Stratigraphie	x				x (matériaux meubles seulement)	x
4 Description du projet		x		x		
5 Description de la couche de sol arable	x		x		x	x
6 Plan ou programme de réhabilitation préparé par un agronome	x	x	x	x	x	x

\* Afin d'éviter le fractionnement des demandes d'autorisation, la Commission calcule la surface du site selon la somme cumulative des surfaces autorisées ou exploitées sans égard au lot, à la propriété et au réaménagement des parcelles dont l'exploitation est terminée.

### 1- Plan de localisation

En plus des éléments exigés, ce plan doit indiquer la localisation et la superficie (en hectares) des éléments suivants :

- chemin d'accès ;
- aires ouvertes (aires de travail et d'extraction ou de remblai) ;
- aires réaménagées (recouvertes de sol arable), dans le cas de la poursuite de travaux en cours ;
- aires encore intactes, dans le cas de la poursuite de travaux en cours.

Pour plus de détails, veuillez consulter la partie « Exemples de plan » du guide.

### 2- Plan topographique

Le document doit être produit par un agronome, un arpenteur-géomètre, un ingénieur ou tout autre professionnel ayant les compétences pertinentes. Il doit comprendre les éléments suivants :

- Le niveau du terrain naturel et le profil final (coupes longitudinales et transversales) ;
- Le niveau des terrains voisins sur une bande de 20 mètres autour des limites du site demandé ;
- La position de la nappe d'eau souterraine et la date d'observation.

### 3- Stratigraphie

Le document devra présenter le résultat des sondages du sol. Ces résultats permettront de caractériser le sol arable et de déterminer l'épaisseur et la nature du matériau à exploiter. Les résultats fourniront également de l'information quant aux matériaux formant le plancher de l'exploitation.

### 4- Description du projet

Le document fait la description du projet, en indiquant les problèmes agronomiques à corriger ou l'objectif poursuivi. Les éléments suivants devront être abordés : la finalité et la nature du réaménagement (qu'il soit agricole, forestier ou autre), la topographie, la nécessité d'aménager des pentes et des talus ainsi que la conservation du sol arable.

La présence d'un avis professionnel au dossier, pour expliquer la pertinence et la caractérisation du projet et éventuellement assurer le suivi de la décision, est recommandée.

### 5- Description de la couche de sol arable

Il faut décrire la couche de sol arable en place : épaisseur et pourcentage de matière organique et fournir une analyse de sol par un laboratoire accrédité.

## PARTIE 2 ENTREPOSAGE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES FERTILISANTES (MRF)

### 1- Votre projet implique-t-il un traitement (exemple : dégrillage, chaulage) ?

Non

Oui, décrivez le traitement : \_\_\_\_\_

### 2- Indiquez le cheptel de l'exploitant de la structure d'entreposage :

\_\_\_\_\_

### 3- Indiquez les superficies cultivées par l'exploitant de la structure d'entreposage : \_\_\_\_\_ hectare(s)

### 4- Informations sur la structure d'entreposage des MRF :

Nouvelle structure dédiée à l'entreposage des MRF.

Structure existante, indiquez à quelle fin elle est utilisée et, le cas échéant, la date et la raison de son abandon :

Dimension et capacité de la structure :

Estimez le volume stocké annuellement (mètres cubes) : \_\_\_\_\_ mètres cubes/an

### 5- Destination des MRF :

Estimez le volume de MRF épandu sur les cultures de l'exploitant de la structure d'entreposage : \_\_\_\_\_ %

Volume de MRF épandu sur d'autres cultures : \_\_\_\_\_ %

### 6- Période durant laquelle l'utilisation est demandée : \_\_\_\_\_ ans

## PARTIE 3 PUIITS COMMERCIAUX ET MUNICIPAUX

Veillez fournir les documents suivants :

### 1- Recherche de site de moindre impact sur les activités agricoles

Une carte localisant les différents travaux de recherche (par exemple : tirs sismiques, forages exploratoires) réalisés au cours de cette campagne de recherche en eau.

### 2- Rapport hydrogéologique

Une étude hydrogéologique indiquant les besoins en eau, la vulnérabilité de la nappe phréatique visée pour votre projet (indice DRASTIC), le type d'aquifère exploité, le rayon d'influence de l'ouvrage de captage, les aires de protection exigées en vertu de la réglementation environnementale, les superficies cultivées et bâtiments agricoles (structures d'entreposage de fumier ou de lisier) à l'intérieur des aires de protection précitées.

Le rapport hydrogéologique doit aussi faire état de l'effet du puisage sur l'utilisation des terres agricoles et des élevages compris dans l'aire d'influence.

L'étude doit aussi comprendre des analyses d'eau permettant d'évaluer la contamination pouvant être d'origine agricole de l'aquifère comme les nitrates, les nitrites et les bactéries.

## SECTION C – COUPE D'ÉRABLES DANS UNE ÉRABLIÈRE

Type de coupe :  Coupe partielle  Coupe totale

Le tableau suivant présente les pièces justificatives à produire à la Commission selon le type de coupe.

	Coupe partielle (par exemple : éclaircie précommerciale, jardinage, coupe avec protection des petites tiges, etc.)	Coupe totale
1 Prescription forestière	X	
2 Diagnostic forestier		X
3 Évaluation des conséquences		X

### 1- Prescription forestière

La prescription forestière est signée par un ingénieur forestier et elle comprend :

- l'objectif du traitement ;
- la prescription ;
- les surfaces terrières initiales et résiduelles par essence et selon la classification MSCR ;
- le nombre d'entailles initiales par hectare et le nombre d'entailles résiduelles.

### 2- Diagnostic forestier

Signé par un ingénieur forestier, il s'agit du diagnostic forestier de l'ensemble du peuplement acéricole affecté par le projet et l'objectif du traitement. Ce diagnostic doit inclure un inventaire forestier établissant la surface terrière par essence selon la classification MSCR et le nombre d'entailles par hectare.

### 3- Évaluation des conséquences

Signée par un ingénieur forestier, elle constitue une évaluation des conséquences de la coupe sur les peuplements acéricoles adjacents, s'il s'agit d'une coupe totale.

# ANNEXE 1 : IDENTIFICATION

Note : Si nécessaire, une copie de cette annexe est disponible sur notre site

## 1. IDENTIFICATION

DEMANDEUR     PROPRIÉTAIRE     MANDATAIRE ■

Nom et prénom en lettres moulées  
**Marchand Dany** Téléphone (résidence)

Nom de la personne morale     Municipalité     MRC     Société/Corporation     Ministère     Organisme public    Téléphone (cellulaire/autre)

N°, rue, appartement, boîte postale (siège social) Téléphone (travail)    Poste

Ville, village ou municipalité    Province    Code postal    Télécopieur

Courriel en lettres moulées (Obligatoire) \* Assurez-vous qu'il n'y ait pas d'erreur de saisie dans votre adresse courriel.  
 Je n'ai pas d'adresse courriel

Je suis propriétaire du ou des lot(s) suivant(s) visé(s) par la demande

Lot **1 831 179**    Cadastre **Vaudreuil**

Lot \_\_\_\_\_    Cadastre \_\_\_\_\_

DEMANDEUR     PROPRIÉTAIRE     MANDATAIRE ■

Nom et prénom en lettres moulées  
**Marchand Dany** Téléphone (résidence)

Nom de la personne morale     Municipalité     MRC     Société/Corporation     Ministère     Organisme public    Téléphone (cellulaire/autre)

N°, rue, appartement, boîte postale (siège social) Téléphone (travail)    Poste

Ville, village ou municipalité    Province    Code postal    Télécopieur

Courriel en lettres moulées (Obligatoire) \* Assurez-vous qu'il n'y ait pas d'erreur de saisie dans votre adresse courriel.  
 Je n'ai pas d'adresse courriel

Je suis propriétaire du ou des lot(s) suivant(s) visé(s) par la demande

Lot **1 831 179**    Cadastre **Vaudreuil**

Lot \_\_\_\_\_    Cadastre \_\_\_\_\_

DEMANDEUR     PROPRIÉTAIRE     MANDATAIRE ■

Nom et prénom en lettres moulées Téléphone (résidence)

Nom de la personne morale     Municipalité     MRC     Société/Corporation     Ministère     Organisme public    Téléphone (cellulaire/autre)

N°, rue, appartement, boîte postale (siège social) Téléphone (travail)    Poste

Ville, village ou municipalité    Province    Code postal    Télécopieur

Courriel en lettres moulées (Obligatoire) \* Assurez-vous qu'il n'y ait pas d'erreur de saisie dans votre adresse courriel.  
 Je n'ai pas d'adresse courriel

Je suis propriétaire du ou des lot(s) suivant(s) visé(s) par la demande

Lot \_\_\_\_\_    Cadastre \_\_\_\_\_

Lot \_\_\_\_\_    Cadastre \_\_\_\_\_

## ANNEXE 2 : RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Vous pouvez utiliser cette page afin de fournir tout renseignement additionnel. Veuillez spécifier le numéro de la section correspondante.

Voir le plan de localisation joint à la demande.

Voir documents joints.

05 NOV. 2024

CPTAQ

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE LA VILLE DE VAUDREUIL-DORION  
DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 17 JUIN 2024

---

Étaient présents :

Le maire M. Guy Pilon

Les conseillères M<sup>mes</sup> Jasmine Sharma, Karine Lechasseur et Diane Morin ainsi que les conseillers MM. Luc Marsan, François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin.

---

**Résolution n° 24-06-0522**

---

**CPTAQ / Demande d'autorisation / Utilisation à d'autres fins qu'agricole - Construction d'une habitation unifamiliale / Lot 1 831 179 / Zone A-821**

CONSIDÉRANT que le propriétaire du lot 1 831 179 souhaite déposer à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) une demande d'autorisation d'utilisation du sol à d'autres fins qu'agricoles afin d'y ériger une résidence principale;

CONSIDÉRANT que le lot 1 831 179, visé par ladite demande, est présentement vacant, à l'exception d'un cabanon;

CONSIDÉRANT que le lot 1 831 179 d'une superficie de 853,6 mètres carrés fait partie d'un projet de lotissement réalisé avant l'entrée en vigueur de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

CONSIDÉRANT que le lot 1 831 179 a fait l'objet d'une opération cadastrale en 1972 pour la création du lot 1817-4;

CONSIDÉRANT qu'actuellement ce lot fait partie de la zone agricole permanente provinciale;

CONSIDÉRANT que le *Règlement de zonage* (Règlement n° 1275) permet la construction d'une résidence qui aurait pu être construite dans un lot vacant ayant fait l'objet d'un plan de lotissement approuvé avant le 25 octobre 2004 et dont la superficie n'excède pas un demi-hectare;

CONSIDÉRANT que la demande d'autorisation a été évaluée en fonction des critères prévus à l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

CONSIDÉRANT le très faible potentiel agricole, notamment en raison de la situation du lot dans un secteur résidentiel déjà construit, en front de la rue Albert, et sa petite superficie pour y pratiquer l'agriculture;

CONSIDÉRANT que le lot agricole adjacent 1 830 878 appartient à un autre propriétaire;

/ 2

## Résolution n° 24-06-0522 / 2

CONSIDÉRANT le peu d'achalandage et d'activités incompatibles avec l'agriculture, il est possible d'affirmer que la construction d'une résidence sur le lot 1 831 179 n'aurait pas d'incidence significative sur la zone agricole et ses activités;

CONSIDÉRANT qu'aucune disposition supplémentaire en matière de protection de l'environnement ne viendrait contraindre les activités agricoles du secteur;

CONSIDÉRANT que bien qu'il peut y avoir des espaces appropriés dans le périmètre d'urbanisation pour la construction d'une résidence, ce lot constitue le dernier lot vacant du développement de la rue Albert, il s'agit donc d'une consolidation de ce dernier;

CONSIDÉRANT qu'utiliser ce lot vacant depuis 1972 à des fins autres que l'agriculture en y érigeant une résidence n'affectera pas l'homogénéité du secteur;

CONSIDÉRANT les modifications peu significatives en termes de topographie et d'utilisation du sol et leurs incidences sur les ressources eau et sols très limitées;

CONSIDÉRANT que l'aménagement d'ouvrages de drainage et d'amélioration des conditions d'écoulement des eaux permettra de créer de meilleures conditions pour les parcelles en culture adjacentes;

CONSIDÉRANT que l'utilisation de ce lot à des fins autres que l'agriculture ne met aucunement en péril les activités agricoles adjacentes qui sont de la culture extensive;

CONSIDÉRANT que le refus de la demande aurait un impact négatif sur la consolidation du secteur résidentiel existant;

CONSIDÉRANT que la Ville n'étant pas située dans un secteur de faible densité d'occupation du territoire, le critère relatif à la viabilité d'une collectivité n'est pas applicable;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Luc Marsan

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Commission de protection du territoire agricole du Québec soit informée que la Ville appuie le requérant dans sa demande d'autorisation d'utilisation du sol à d'autres fins qu'agricoles pour ériger une résidence principale sur le lot 1 831 179.

« ADOPTÉE »

Guy Pilon, maire

Zoë Lafrance, greffière

COPIE CONFORME CERTIFIÉE



Zoë Lafrance, greffière

Donné à Vaudreuil-Dorion le 18 juin 2024.